



HAL
open science

Les tatouages de la sphère oro-faciale

Robin Castells

► **To cite this version:**

Robin Castells. Les tatouages de la sphère oro-faciale. Sciences du Vivant [q-bio]. 2018. dumas-01813820

HAL Id: dumas-01813820

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01813820>

Submitted on 12 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

AVERTISSEMENT

Cette thèse d'exercice est le fruit d'un travail approuvé par le jury de soutenance et réalisé dans le but d'obtenir le diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire. Ce document est mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt toute poursuite pénale.



UNIVERSITÉ
PARIS
DESCARTES

MEMBRE DE

U-S-PC
Université Sorbonne
Paris Cité

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

FACULTÉ DE CHIRURGIE DENTAIRE

Année 2018

N° 004

THÈSE

POUR LE DIPLÔME D'ÉTAT DE DOCTEUR EN CHIRURGIE DENTAIRE

Présentée et soutenue publiquement le : 16 janvier 2018

Par

Robin CASTELLS

Les tatouages de la sphère oro-faciale

Dirigée par Monsieur le Docteur Jean-Claude Tavernier

JURY

Monsieur le Professeur Louis Maman
Madame le Professeur Florence Chemla
Monsieur le Docteur Jean-Claude Tavernier
Monsieur le Docteur Maxime Perois

Président
Assesseur
Assesseur
Assesseur

Tableau des enseignants de la Faculté

DÉPARTEMENTS	DISCIPLINES	PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS	MAÎTRES DE CONFÉRENCES
1	ODONTOLOGIE PÉDIATRIQUE	Mme DAVIT-BEAL Mme VITAL	M. COURSON Mme DURSUN Mme JEGAT Mme SMAIL-FAUGERON Mme VANDERZWALM
	ORTHOPÉDIE DENTO-FACIALE		Mme BENAHMED M. DUNGLAS Mme KAMOUN-GOLDRAT Mme LE NORCY
	SANTÉ COMMUNAUTAIRE ET POPULATIONS SINGULIÈRES	Mme FOLLIGUET	
2	PARODONTOLOGIE	Mme COLOMBIER Mme GOSSET	M. BIOSSE DUPLAN M. GUEZ
	MÉDECINE ET CHIRURGIE BUCCALES	M. MAMAN Mme RADOI	Mme EJEIL M. GAULTIER M. HADIDA M. MOREAU M. NGUYEN
3	ODONTOLOGIE CONSERVATRICE ENDODONTIE	Mme BOUKPESSI Mme CHEMLA	Mme BERES (MCU associée) Mme BESNAULT M. BONTE Mme COLLIGNON (MCU associée) M. DECUP Mme GAUCHER
	PROTHÈSE	M. POSTAIRE	M. CHEYLAN M. DAAS M. DOT M. EID Mme FOUILLOUX-PATEY Mme GORIN M. RENAULT M. RIGNON-BRET M. TIRLET M. TRAMBA Mme WULFMAN
4	PRÉVENTION-ÉPIDÉMIOLOGIE ÉCONOMIE DE LA SANTÉ ET ODONTOLOGIE LÉGALE		Mme GERMA M. PIRNAY M. TAVERNIER
	SCIENCES BIOLOGIQUES	Mme CHAUSSAIN M. GOGLY Mme POLIARD M. ROCHEFORT (PU associé) Mme SEGUIER	M. ARRETO Mme BARDET Mme CHARDIN Mme CHERIFI (MCU associée) M. FERRE M. LE MAY
	SCIENCES ANATOMIQUES PHYSIOLOGIQUES ET OCCLUSODONTIQUE		M. ATTAL Mme BENBELAID Mme BENOIT M. BOUTER M. CHARRIER M. CHERRUAU M. FLEITER Mme FRON M. SALMON Mme TILOTTA

Remerciements

À Monsieur le Professeur Louis Maman

Docteur en Chirurgie dentaire

Spécialiste qualifié en Chirurgie orale

Habilité à Diriger des Recherches

Professeur des Universités, Faculté de Chirurgie dentaire Paris Descartes

Praticien Hospitalier, Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

Doyen de la Faculté de Chirurgie dentaire Paris Descartes

Qui m'a fait l'honneur de présider le jury de cette thèse.

Pour votre engagement dans la faculté et auprès des étudiants.

Veillez trouver ici l'expression de mes remerciements les plus sincères.

À Madame le Professeur Florence Chemla

Docteur en Chirurgie dentaire

Docteur de l'Université Paris Descartes

Habilitée à Diriger des Recherches

Professeur des Universités, Faculté de Chirurgie dentaire Paris Descartes

Praticien Hospitalier, Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

Chef de service de l'hôpital Charles Foix

Chevalier de l'ordre des palmes académiques

Qui m'a fait l'honneur de participer au jury de cette thèse.

Veillez trouver ici l'expression de mes remerciements les plus sincères.

À Monsieur le Docteur Jean-Claude Tavernier

Docteur en Chirurgie dentaire

Docteur de l'Université Paris Descartes

Maître de Conférences des Universités, Faculté de Chirurgie dentaire Paris Descartes

Praticien Hospitalier, Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

Chevalier de l'ordre national du mérite

Officier de l'ordre des palmes académiques

Pour m'avoir fait l'honneur de diriger cette thèse,
pour votre dévouement durant le stage de santé publique,
je vous remercie infiniment pour tout ce que vous avez fait pour
moi.

À Monsieur le Docteur Maxime Perois

Docteur en Chirurgie dentaire

Assistant Hospitalo-Universitaire, Faculté de Chirurgie dentaire Paris Descartes

Je te remercie d'avoir accepté de participer au jury de cette thèse.

À ma maman, à qui j'ai fait peur mais qui m'a soutenu et encouragé durant toutes ces années. Je peux enfin mettre mes plans B de côté. Je t'aime

À mon papa, qui a toujours tout fait pour ma réussite, pour ces allers-retours à n'importe quelle heure, merci pour tout et d'avoir su croire en moi. Je t'aime

À ma sœur, pour qui j'ai toujours tout donné pour la rendre si fière dans cette faculté, pour redorer ce blason familial. On dira que j'ai peut-être un peu copié sur toi sur quelques points, comme devenir Dr Castells... Merci pour ton soutien et tes conseils.

À ma Pauline, mon amour. Merci d'être présente, de m'avoir soutenu et poussé pour en finir avec cette thèse. Le meilleur reste à venir. Je t'aime

À Mamycris et Claude, merci pour votre soutien et merci d'avoir cru en moi.

À ma famille de Tarbes et de Lyon, loin des yeux mais près du cœur.

À mes frères, Hugo, Noé, Jérôme et Joris, parce qu'on est ensemble depuis nos premiers pas et qu'on ne se quittera jamais. Merci d'avoir toujours été présents.

À Lamia, on s'est quand même bien marré... Je sais que je n'ai pas été le meilleur des Roubi, mais ce n'était que pour mieux se retrouver. On est loin d'en avoir fini, sois-en certaine (mais je ne veux plus jamais aller à Bobigny). Love

À mon Kéké Goutorbe, la Kékatatou, pour nos soirées Fifa, nos japonais, nos goûts musicaux.

À Maxime, Kemar et Florent, pour ces bons moments plein de finesse, pour ces restos, en espérant que ça continue encore.

À Quentin, même si tu portes un certain chapeau avec fierté...

À Gorguine, Tom, Gui, Arnaud et JC, pour ces bières et tout ce qu'il en a suivi.

À Pierre, pour nos appels hebdomadaires, reviens vite retrouver tes amis sur Paris.

À mes copains d'Ivry et de la fac, Arnaud, Adèle, Anne Laure, Anthony, Arthur, Michael, Kéké, Mourad, Clémentine, Marie, Gwe, Justine, Lisa, Toki, Boyou, David...

Aux zouamages, pour tous ces délires en soirée.

À Véronique et Jean-Denis, pour vos encouragements et ce temps passé avec vous.

Table des matières

INTRODUCTION	3
1 : L'HISTOIRE, LES DIFFÉRENTES TECHNIQUES ET LES MATÉRIAUX	4
1.1. L'HISTOIRE.....	4
1.1.1 L'Archéologie	4
1.1.2 Les personnalités tatouées (les grands personnages).....	5
1.1.3 Les statistiques actuelles.....	6
1.2. LES DIFFERENTES TECHNIQUES ET STYLES.....	8
1.2.1 Les techniques anciennes	9
1.2.2 Les techniques actuelles.....	11
1.2.3 Les différents styles de tatouages.....	12
1.3. LES MATERIAUX.....	24
1.3.1 Les supports (aiguilles, machines à tatouer)	24
1.3.2 Les encres et colorants	27
1.3.3 Les règles d'hygiène et de salubrité.....	29
2 : L'ETUDE ETHNOGRAPHIQUE DES TATOUAGES	31
2.1. SELON LA POPULATION.....	31
2.1.1. Les prisonniers de droit commun.....	31
2.1.2. Les prisonniers déportés	34
2.1.3 Les religions.....	35
2.2. L'ASPECT SOCIAL ET LEGAL	37
2.2.1 La législation.....	37
3 : LES TATOUAGES FACIAUX ET BUCCAUX	39
3.1. LES TATOUAGES ESTHETIQUES (MAQUILLAGES PERMANENT ET SEMI-PERMANENT)	39
3.2. LES TATOUAGES ETHNIQUES	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
3.2.1. Les différentes tribus et communautés	42
3.2.2 Les risques et rapport avec les problèmes gingivaux	
3.3. LES TENDANCES ET MODES ACTUELLES.....	53
3.3.1 Les tatouages à l'intérieur des lèvres et sur la langue.....	53
3.3.2 Les tatouages sur les dents.....	55
CONCLUSION	57
BIBLIOGRAPHIE	58

TABLE DES FIGURES.....	60
TABLE DES TABLEAUX.....	62
ANNEXES.....	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.

Introduction

Depuis toujours l'Homme a désiré modifier son apparence pour des raisons purement esthétiques ou à des fins identitaires. Pour cela, il a utilisé des outils comme les « piercings », les tatouages ou encore la chirurgie esthétique. Aujourd'hui le tatouage est une passion, sa pratique est devenue un métier qui possède ses législations et ses réglementations médicales strictes.

Etymologiquement, le mot « tatouage » vient du tahitien « tatau » qui veut dire « marquer, dessiner » et dérive plus précisément de l'expression tahitienne « Ta-atouas ». Les racines de ce mot « Ta » expriment le dessin et « atua » l'esprit de dieu.

De nos jours le tatouage est un réel phénomène de mode mais il n'a pas toujours eu bonne réputation. En effet, il était considéré comme la marque des « voyous » car il était presque exclusivement porté par les marins, les motards, les prisonniers et les membres de gangs.

A travers cet écrit, nous étudierons tout particulièrement les tatouages de la face et de la cavité buccale ainsi que les tatouages esthétiques. Mais précédemment, afin de pouvoir les étudier, nous verrons l'historique, les différentes techniques et les outils pour leur réalisation, et ensuite nous nous attacherons à l'étude de l'ethnographie au sein des populations et la législation.

1 : L'Histoire, les différentes techniques et les matériaux

1.1. L'Histoire

1.1.1. L'Archéologie

Au cours de ces dernières décennies, plusieurs momies humaines qui portaient des tatouages bien conservés ont été retrouvées.

L'ancienneté de cette pratique a été confirmée par la découverte de la momie Ötzi, âgée de 5.300 ans av. J-C (soit la plus vieille des momies), dans les Alpes. Cette dernière portait des tatouages au niveau des articulations et des points d'acuponcture – ce qui nous fait penser qu'ils avaient été réalisés dans un but thérapeutique.¹

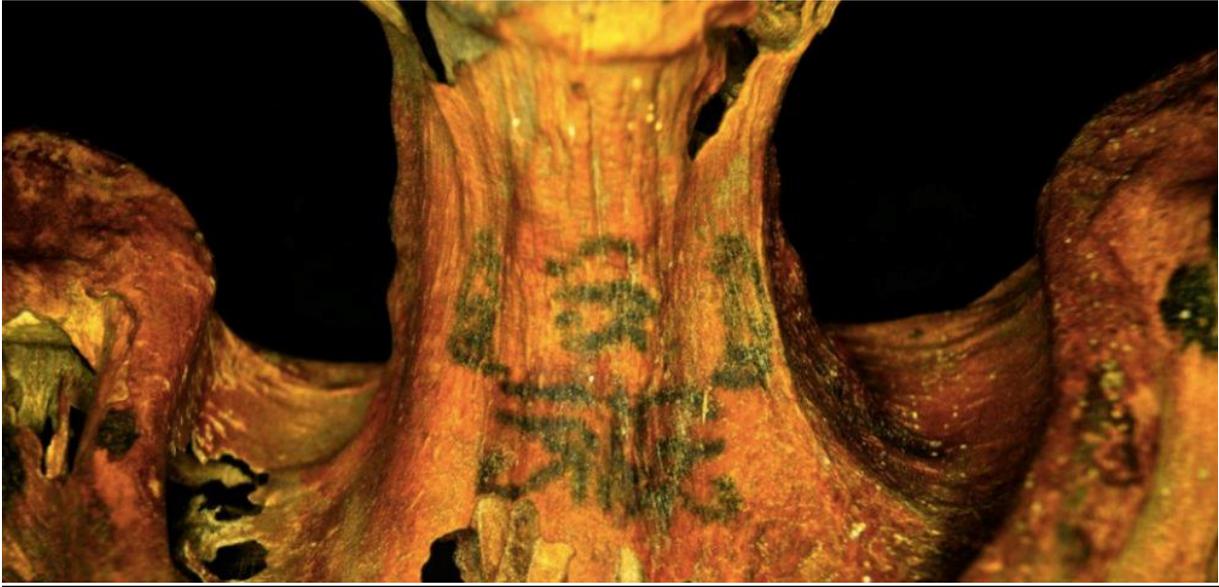
Figure 1 : Tatouage sur la momie Ötzi



Source : Ancient wisdom, 2016

¹ Samadelli et al., « Complete mapping of the tattoos of the 5300-year-old tyrolean iceman ».

Figure 2 : Tatouage sur une momie égyptienne



Source : Austin, Stanford university, 2016

D'autres momies qui présentaient le même type de marques que celles de la momie Ötzi ont été découvertes, notamment une venant d'Égypte et qui datait de plus de 2.200 ans av. J-C. Elle portait des marques qui recouvraient tout le corps, mais dans un but qui semblait plutôt décoratif et religieux cette fois-ci. En Sibérie, dans la vallée de Pazyryk, des corps relativement bien conservés ont également été découverts, tatoués eux aussi : animaux ou motifs réservés aux personnes de haut rang.²

Grâce à ces recherches, nous pouvons affirmer que la signification des tatouages varie selon les peuples, les pays, les rangs sociaux... En même temps, aux quatre coins du globe et à travers les âges, de nombreux peuples ont développé cette pratique, et ce avant même d'entrer en contact les uns avec les autres.

² Dorfer et al., « A medical report from the stone age ? »

1.1.2 Les personnalités tatouées (les grands personnages)

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le tatouage n'était pas seulement utilisé par les voyous et les marins. C'est au XVIème ou XVIIème siècles que le tatouage arriva en Europe au retour d'expéditions coloniales, avant de se répandre dans la société. Les premiers à sauter le pas étaient les aristocrates et les officiers.³

C'est seulement au XIXème siècle que la notion d'art corporel est apparue dans la civilisation occidentale. Les voyageurs représentaient alors la majorité des tatoués (provenant d'Asie ou de Polynésie). Leur vie chahutée n'était pas en adéquation avec le modèle social présent. Mais cependant, déjà au XVIIIème siècle, des dirigeants du monde ainsi que des rois portaient des tatouages.

Le Tsar Pierre le Grand (1682-1725), qui fonda la ville de Saint-Pétersbourg, arborait sur le poignet droit une hachette. Nicolas II (1878-1918) qui lors de son pèlerinage à Jérusalem se fit tatouer une épée sur la poitrine. George V (1865-1936) roi d'Angleterre, qui était le cousin de ce dernier, s'est lui aussi fait tatouer, en souvenir de son passé dans la marine.

La royauté danoise s'est aussi initiée à cet art avec Christian V (1646-1699), Frederick VIII (1843-1912) et Frederick IX (1899-1972). Ce dernier portait un dragon chinois.

Le maréchal d'Empire Jean-Baptiste Bernadotte portait la devise « Liberté Egalité Fraternité » sur l'avant-bras gauche et un bonnet phrygien, en souvenir de la Révolution Française mais aussi pour manifester son dévouement à Napoléon Ier. Il se serait également fait tatouer « Mort aux rois » ou « Mort aux tyrans ».

Trois des grands personnages de la Seconde Guerre mondiale, Roosevelt, Churchill et Staline étaient eux aussi tatoués.⁴ Ce dernier portait une tête de mort sur la poitrine, l'ancien président des Etats-Unis arborait sur le bras un écusson familial, enfin le britannique avait pour tatouage sur le bras gauche une ancre de marine.

³ Tattoos, « Quand le tatouage était bien vu ».

⁴ Kebello, « Ces personnages historiques tatoués ».

1.1.3 Les statistiques actuelles

Une étude⁵ a été réalisée par l'Ifop pour Dimanche Ouest France en 2010. 958 personnes âgées de 18 ans et plus ont été interrogées par téléphone.

Environ 10% déclarent être tatouées, ce qui en fait en France une pratique assez peu répandue et fortement corrélée avec l'âge. En effet chez les 25 à 34 ans, un jeune sur cinq en possède au moins un, soit deux fois plus que la moyenne. Seulement 8% des 18-24 ans et 12% des 35-49 ans déclarent être tatoués. On remarque aussi que 5% des 50-64ans et 1% des 65 ans sont tatoués.

On remarque aussi que socialement cette pratique est marquée. En effet les ouvriers sont plus concernés soit 19% (la moyenne étant à 10%), alors que les cadres ne le sont qu'à 7%.

En fonction de l'appartenance politique les résultats varient aussi, 23% des personnes d'extrême droite possédant un tatouage, soit une différence de 13% avec la moyenne.

A noter aucune différence entre les hommes et femmes : 11% chez les hommes et 9% pour les femmes.

Le haut du corps est avant tout la partie la plus tatouée, en effet 35% des tatouages sont réalisés sur le haut du dos, les bras ou les épaules. Viennent après le bas du dos (13%), le torse (8%), les pieds (8%), les jambes (7%), le cou (5%) et les mains (seulement 1%).

⁵ Dimanche Ouest France, « Les Français et les tatouages ».

Tableau 1 : Résultats de l'étude sur la pratique du tatouage

La pratique du tatouage

	TOTAL Oui (%)	Oui, vous êtes tatoué (%)	Oui, vous avez eu un tatouage mais vous l'avez retiré (%)	Non (%)
ENSEMBLE	10	10	-	90
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)				
Homme	11	10	1	89
Femme	9	9	-	91
AGE DE L'INTERVIEWE(E)				
Moins de 35 ans	18	18	-	82
18 à 24 ans	8	8	-	92
25 à 34 ans	20	20	-	80
35 ans et plus	6	6	-	94
35 à 49 ans	12	11	1	88
50 à 64 ans	5	5	-	95
65 ans et plus	1	1	-	99
PROFESSION DE L'INTERVIEWE				
Artisan ou commerçant (*)	13	13	-	87
Profession libérale, cadre supérieur	7	6	1	93
Profession intermédiaire	14	14	-	86
Employé	14	14	-	86
Ouvrier	19	18	1	81
Retraité	1	1	-	99
Autre inactif	10	9	1	90
REGION				
Région parisienne	7	6	1	93
Nord est	13	13	-	87
Nord ouest	6	6	-	94
Sud ouest	8	8	-	92
Sud est	12	12	-	88
CATEGORIE D'AGGLOMERATION				
Communes rurales	11	10	1	89
Communes urbaines de province	10	10	-	90
Agglomération parisienne	7	6	1	93
PROXIMITE POLITIQUE				
Gauche	11	11	-	89
LO / NPA	13	13	-	87
Front de Gauche	10	9	1	90
Parti Socialiste	8	8	-	92
Les Verts	14	14	-	86
Mouvement Démocrate - Modem	2	2	-	98
Droite	10	10	-	90
UMP	6	6	-	94
Front National	23	22	1	77
Sans sympathie partisane	9	8	1	91

Source : Ifop, la pratique du tatouage, 2010

En raison de la faiblesse des effectifs répondant à cette question, les résultats ne peuvent pas être ventilés.

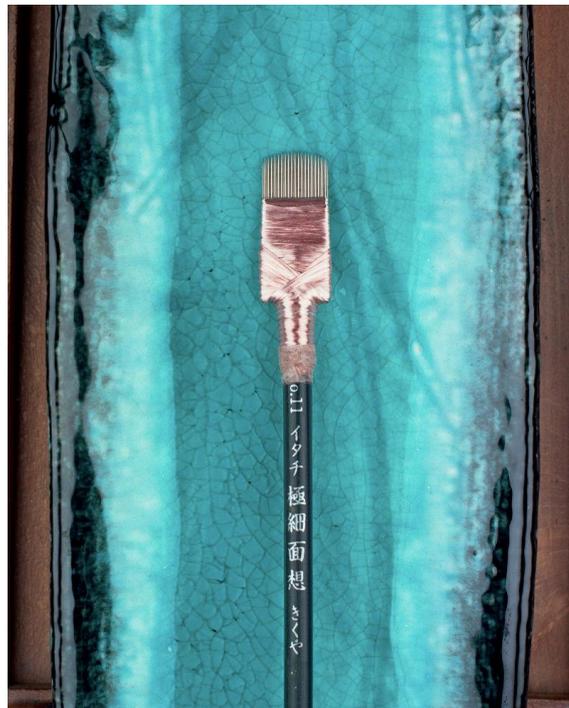
1.2. Les différents styles et techniques

1.2.1. Les techniques anciennes

Traditionnellement au Japon, le tatouage est réalisé manuellement en utilisant uniquement de l'encre de charbon ainsi que des pigments de couleur et de fines aiguilles.

Cette technique est nommée Irezumi. Afin de maintenir les aiguilles entre elles, on les insérait au bout d'un manche en pointe, anciennement en bambou.⁶ En fonction de la taille du tatouage et de la partie corporelle concernée, on peut se servir de 5 à 36 aiguilles.

Figure 3 : Manche en bois où sont maintenues les aiguilles



Source : Grosdidier, « Tebori », 2016

La technique consiste à tremper les aiguilles dans l'encre puis de piquer la peau par des va-et-vient. A cause de sa complexité, cette technique est peu pratiquée de nos jours. Elle est surtout très douloureuse : cela est dû à l'ancestralité des outils.

⁶ Sabrina, « Le Japon et l'art du tatouage japonais ».

Figure 4 : Exemple d'un ancien instrument pour la réalisation de ce type de tatouage



Source : Galliot, « Un rite de passage polynésien : le tatouage samoan », 2009

En Polynésie, cette technique est désignée par le nom de Ta Moko. Les tatoueurs Maoris usinent eux-mêmes leurs propres outils à partir d'un os d'albatros. Après désinfection on les retrouve sous l'apparence de poinçon à une ou plusieurs pointes, qui dépendront donc de la taille du tatouage désirée.

Tout d'abord, pour le Ta moko, il faut imbiber le bout de la pointe dans l'encre avant de piquer la peau en tapant fréquemment et rapidement à l'aide d'un marteau sur l'instrument.

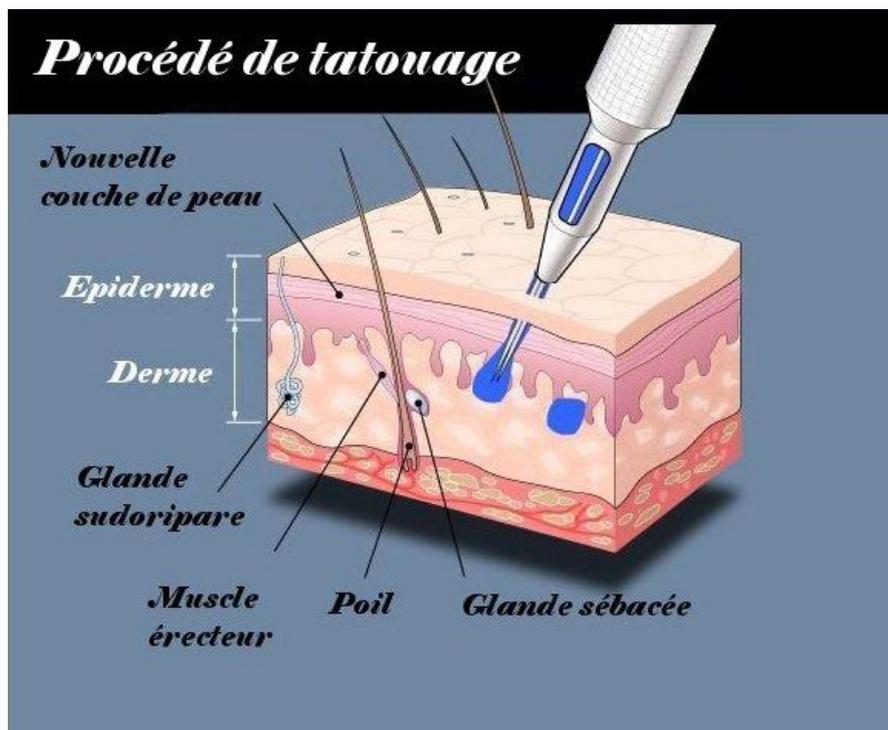
Figure 5 : Exemple d'un instrument pour la réalisation d'un tatouage Ta Moko



Source : TP, « Tatouage marquisien : identité «encree» dans la peau », 2013

1.2.2. Les techniques actuelles

Figure 6 : Coupe de la peau



Source : Association santé environnement France, « Les tatouages : la synthèse de l'ASEF », 2017

De nos jours, les tatoueurs utilisent une machine électrique, le dermographe. Cette invention fut une révolution dans ce milieu, elle a eu une grande importance dans la démocratisation du tatouage.

Le dermographe est constitué d'une ou plusieurs aiguilles (en fonction du motif désiré) qui sont reliées grâce à une barre à un canon électrique. Le tout est relié à une pédale permettant d'activer la machine et ainsi effectuer des mouvements de va-et-vient (de haut en bas) à une fréquence très élevée (50 à 80 par seconde). L'encre est ainsi injectée sous la peau, plus précisément entre l'épiderme et le derme.

Selon le type de peau et les parties du corps tatouées, la profondeur de l'injection ne sera pas la même : entre 1 et 4 millimètres.

Figure 7 : Exemple d'un dermographe actuel



Source : Popkova, « Tatouages de couleurs : quels sont les dangers et peut-on remédier à ces risques ? », 2016

1.2.3. Les différents styles de tatouages

Il existe évidemment une multitude de styles de tatouage, cet art étant en perpétuelle évolution, la liste suivante est donc non-exhaustive :⁷

- Tribal : ces tatouages représentent des motifs abstraits ou des symboles rituels primitifs. Ils présentent le plus souvent d'épaisses lignes noires, et on les trouve majoritairement sur l'épaule chez l'homme et chez la femme dans le bas du dos.

Figure 8 : Tatouage tribal



Source : Montoya, « Pinterest », 2017

⁷ La barbe à papa, « Style de tatouage ».

- Pointilliste : ce style est inspiré du pointillisme et utilisé dans l'impressionnisme. Il est réalisé par des points dans sa totalité ou partiellement.

Figure 9 : Tatouage pointilliste



Source : Czapiga, « Pinterest », 2017

- Réaliste : cela consiste à réaliser des motifs, des portraits, afin de donner l'impression de visualiser de réelles photographies.

Figure 10 : Tatouage réaliste



Source : Hurtado, « Instagram », 2017

- Asiatique : ce style est inspiré des impressions, des gravures chinoises et japonaises, il y est très souvent représenté des poissons (la carpe koi majoritairement), des représentations de Bouddha ou des dragons.

Figure 11 : Tatouage asiatique



Source : Sabrina, « Le Japon et l'art du tatouage japonais », 2015

- Polynésien : ce tatouage vient de la culture polynésienne où il est représenté des motifs traditionnels, majoritairement des représentations d'animaux (requin, tortue, lézard...)

Figure 12 : Tatouage polynésien



Source : Lefebvre, « Tatouage polynésien, l'art ancestral qui marque corps et esprit », 2017

- Old School : ces tatouages sont réalisés avec des couleurs vives, des contours épais ainsi qu'un fort ombrage. L'inspiration Rock'N'Roll est prédominante, ainsi des pin-up, des roses, des cartes à jouer ou des symboles militaires sont très répandus dans ce style de tatouages.

Figure 13 : Tatouage Old School



Source : David, « Tatouage old school », 2012

- New School : c'est un style plus récent que le précédent. Il est toujours réalisé à l'aide de couleurs vives mais présente plus de dégradés. L'inspiration se rapproche des mangas ou des bandes dessinées.

Figure 14 : Tatouage New School



Source : Bernard, « Tatouages new school : les dernières tendances des tatouages modernes », 2014

- Biomécanique : ce type de tatouage est inspiré de l'univers de la science-fiction. En effet, il a pour but, par illusion d'optique, d'être encre sous la peau en incorporant des composés mécaniques par exemple.

Figure 15 : Tatouage biomécanique



Source : Openminded, « Tatouages bioniques pour les fans de cyborgs », 2015

- Gothique : il est réalisé en noir et dégradés de gris d'inspiration macabre ou grand-guignolesque. On y représente le plus souvent des créatures fantastiques, des démons des crânes ou des monstres.

Figure 16 : Tatouage gothique



Source : Kasha, « Tatouage gothique », 2017

- Water Color : il est utilisé pour réaliser un effet de transparence afin de créer des fonds à l'aide de couleurs vives sur un motif plus réaliste.

Figure 17 : Tatouage Water Color



Source : Mere, « Tatouage watercolor oiseau », 2017

- Lettrage : il consiste à se faire tatouer du texte : une citation, un mot, une lettre. Du fait de la multitude des polices de caractère, il s'agit d'un style très riche.

Figure 18 : Tatouage lettrage



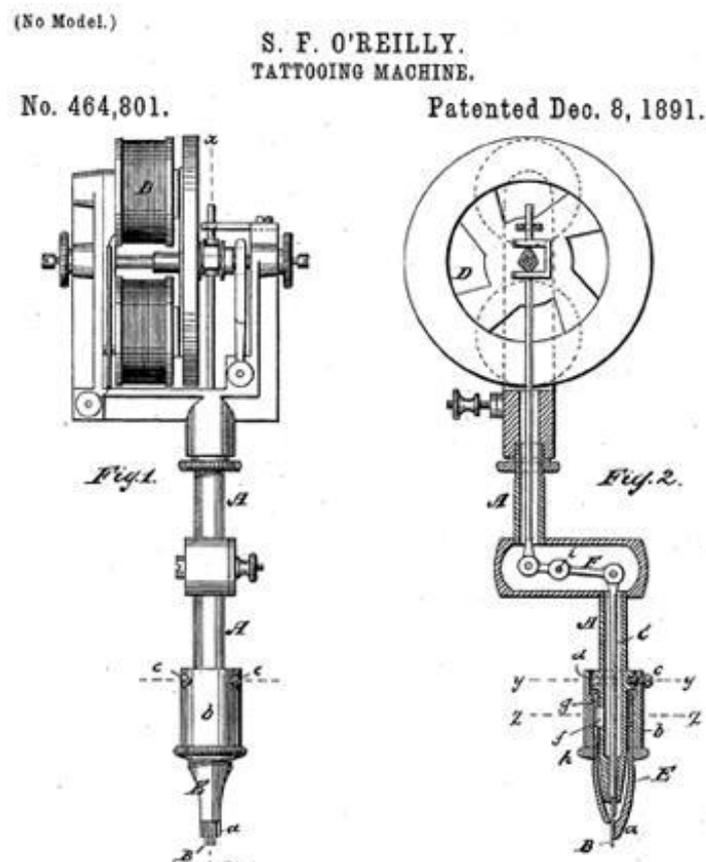
Source : Patti, « Tatouage lettrage Grenoble », 2014

1.3. Matériaux

1.3.1 Les supports (aiguilles, machines à tatouer)

En 1891 la machine à tatouer électrique est apparue grâce à Samuel O'Reilly qui est le premier à avoir déposé son brevet. C'était une machine rotative. Il s'est inspiré du stylo électrique inventé par Thomas Edison.⁸

Figure 19 : Dessin du premier dermatographe de Thomas Riley



Source : Rosenkilde, « Tattoo machines, needles and utilities », 2015

Par la suite Thomas Riley a demandé un brevet pour une machine à bobine unique, suivi par Alfred Charles pour une machine à double bobine.

⁸ Rosenkilde, « Tattoo machines, needles and utilities ».

Aujourd'hui les dermographe modernes fonctionnent toujours avec ces mêmes principes mais ils sont évidemment améliorés.

La plus grande évolution est apparue grâce à l'utilisation d'aiguilles et d'utilitaires à usages uniques. Maintenant les dermographe sont protégés avec de l'aluminium afin de les maintenir propres et de limiter les contaminations et infections croisées.

Il existe deux types de dermographe de nos jours :

- le dermographe rotatif → l'aiguille est montée sur un moteur qui possède un mouvement rotatif qui transmet à cette aiguille un mouvement linéaire.⁹

Figure 20 : Procédé du dermographe rotatif



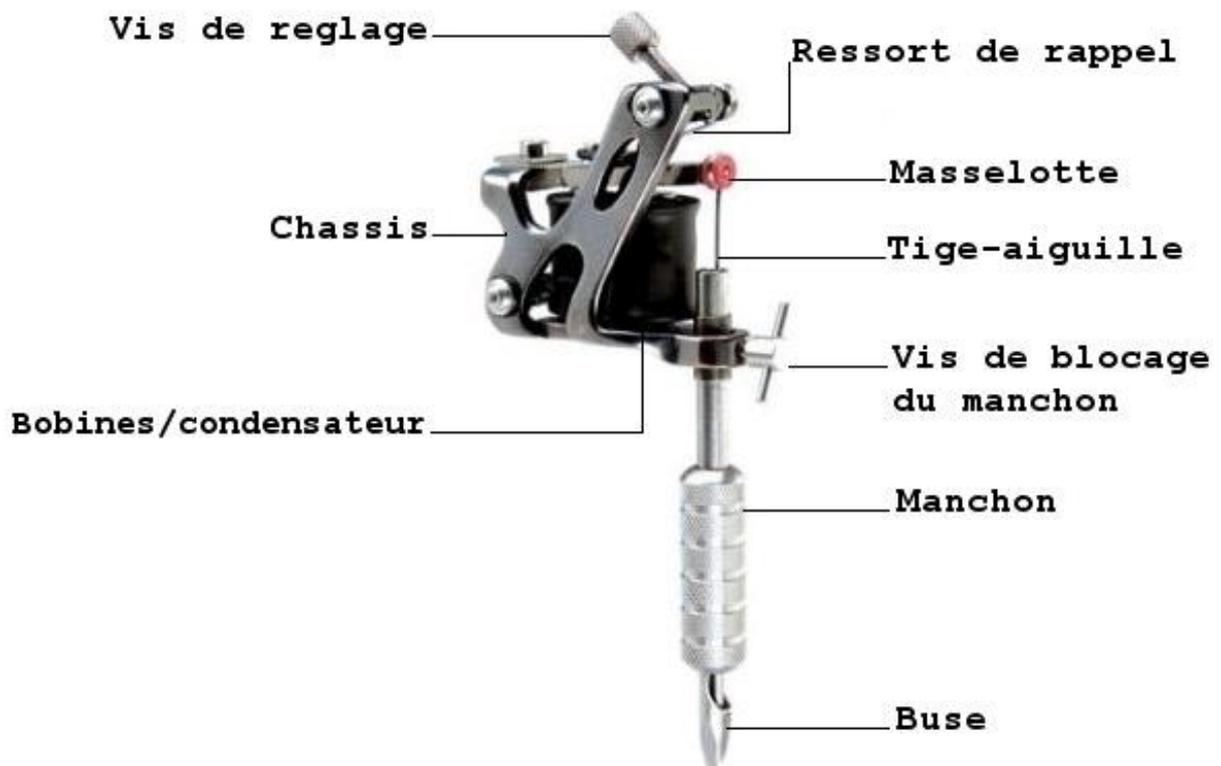
Source : SmarterEveryDay, « Tattooing Close Up », 2014

- le dermographe à bobine → un système d'électro-aimants crée un mouvement de haut en bas grâce à une masselotte où l'aiguille est fixée. Quand le courant est généré grâce à une pédale, les

⁹ SmarterEveryDay, *Tattooing close up (in slow motion)*.

bobines sont activées en électro-aimants qui poussent la masselotte vers le bas déplaçant l'aiguille. En descendant, elle coupe le circuit du contact avec la vis ce qui entraîne l'arrêt du champ. Le ressort renvoie ensuite la barre vers le haut ce qui réalimente le circuit, et ainsi de suite.¹⁰

Figure 21 : Description d'un dermographe à bobine



Source : Tattoos France, « Le dermographe et les encres », 2010

A l'origine, les tubes dans lesquels se plaçaient les aiguilles étaient fixés à la machine ce qui les rendaient difficile à remplacer.

¹⁰ SmarterEveryDay.

On utilisait avant les années 1960 de simples aiguilles à coudre, trois pour les lignes et sept pour la couleur. De nos jours elles sont en acier inoxydable, et peuvent être au nombre de 3 jusqu'à 25 (sous le nom de magnums).

Ce n'est qu'à la fin des années 1960 que les autorités américaines ont rendu obligatoire l'utilisation de tubes et d'aiguilles remplaçables permettant leur stérilisation.

A la fin des années 80, les machines à tatouer ont un système de montage facilité permettant de nettoyer et stériliser la poignée, le tube et les aiguilles dans un autoclave.

Actuellement, l'utilisation de tubes en plastique à usage unique est adoptée.

Figure 22 : Exemples d'aiguilles différentes



Source : SmarterEveryDay, « Tatting close up », 2014

1.3.2 Les encres et colorants

L'encre noire peut être réalisée de différentes façons :

- à l'aide de cristaux de magnétite ou de wustite
- avec du carbone issu de la combustion de matières organiques
- avec du carbone amorphe de combustion
- autrefois à partir d'encre de Chine

Les couleurs sont obtenues à l'aide de métaux issus de l'industrie chimique ou d'une association polymétallique. Ainsi, le mélange de ces pigments peut être réalisé pour donner des nuances particulières et réaliser des dégradés. L'utilisation de pigments d'origine végétale est encore réalisée comme par exemple le « jaune curcuma ».

Certains de ces pigments comme le plomb, le mercure ou le chrome sont très toxiques. Les producteurs d'encres peuvent utiliser d'autres métaux plus ou moins toxiques, comme la malachite ou des ferrocyanures.

Pour l'ocre, par exemple, un mélange d'argile et d'oxyde de fer existe et permet de se servir de produits naturels qui sont réputés non toxiques.

Pour la couleur rouge, des « rouges de naphthol » peuvent être obtenus à partir de la synthèse de naphthol.

Certains pigments et les sels de métaux sont sous forme de poudre. Afin de pouvoir s'en servir, l'utilisation d'un solvant est primordiale pour les mettre en solution. Généralement de l'eau déminéralisée ainsi que des additifs comme de la listérine ou de l'alcool pour la désinfection, et de la glycérine pour obtenir la bonne consistance.

Figure 23 : Différentes encres de tatouage



Source : Graphicaderme, « Les encres à tatouer de couleur : une législation spécifique », 2014

La couleur blanche peut être obtenue de plusieurs façons, notamment grâce au dioxyde de titane. Une étude récente a démontré que des nanoparticules de ce dernier ont été retrouvées dans les ganglions lymphatiques de personnes tatouées, et pourraient avoir des effets nocifs pour la santé.¹¹

1.3.3 Les règles d'hygiène et de salubrité

Il existe de nombreux risques infectieux liés à l'exercice du tatouage et du maquillage permanent, mais ils sont maîtrisés si les bonnes pratiques d'hygiène sont respectées.¹²

Le risque majeur est l'infection croisée (la transmission d'une maladie d'une personne à une autre) suite à une mauvaise pratique des règles d'asepsie par l'utilisation d'un matériel mal traité.

Il existe plusieurs voies de contamination possibles:

- client/tatoueur
- tatoueur/client
- client/client

¹¹ Schreiver et al., « Synchrotron-based v-XRF mapping and μ -FTIR microscopy enable to look into the fate and effects of tattoo pigments in human skin ».

¹² Ministère des Solidarités et de la Santé, « Tatouage et piercing ».

Afin de lutter contre ce type d'infection, voici les règles à suivre :

- systématiquement utiliser, lorsqu'il existe, du matériel à usage unique
- le matériel ne s'utilisant pas à usage unique doit être désinfecté ou stérilisé (les buses et les aiguilles)
- des gants doivent être systématiquement portés et surtout ils ne se substituent pas au lavage des mains
- le lavage des mains ou friction hydro-alcoolique
- la peau du client doit être désinfectée et rasée (avec un rasoir à usage unique)
- l'entretien des locaux ainsi que son organisation
- utiliser des protections sur tous les accessoires (film plastique pour le plan de travail, la lumière, le vaporisateur contenant la solution antiseptique ainsi que le bloc moteur)

2 : Etude ethnographique des tatouages

2.1. Selon la population

2.1.1. Les prisonniers de droit commun

Beaucoup de prisonniers, lors de leur peine, se font réaliser des tatouages qui ont des interprétations toutes différentes mais bien précises.¹³

- Le tatouage de la représentation d'une montre sans le bracelet autour du poignet est l'un des plus courants. Il a pour signification le « temps à faire » lors d'une longue peine d'emprisonnement, ainsi que la temporalité perdue dans leur vie. En effet les prisonniers, plus particulièrement ceux qui sont incarcérés pour de longues peines, ne comptent pas les jours en prison, le temps n'a que très peu de sens dans leur cas.

Figure 24 : Tatouage d'une montre d'un prisonnier

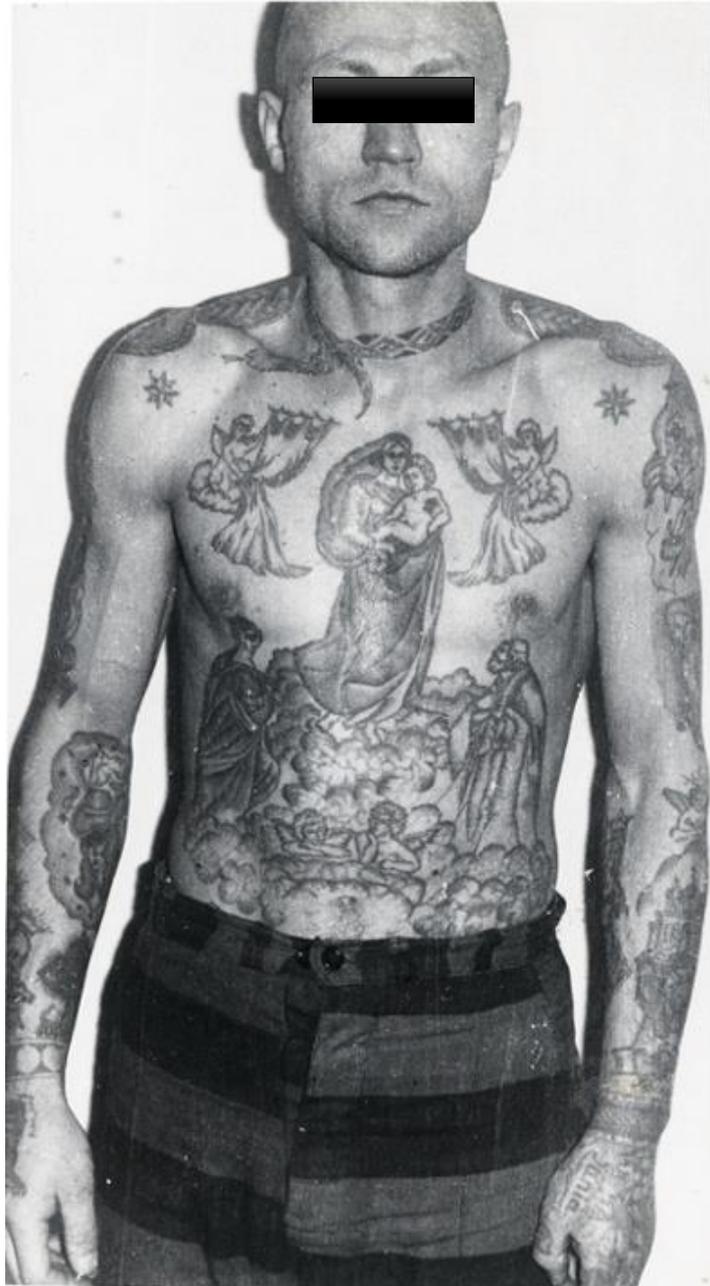


Source : Williams, « Prison tattoos and their meanings », 2013

¹³ Carosella, « Tatouages de prisonniers ».

- Les étoiles à huit branches sont retrouvées le plus souvent sur les clavicules ou les épaules des voleurs importants, ou pour montrer que le prisonnier ne coopérera pas avec la police.
- Le serpent autour du cou ou l'araignée sur sa toile sont les signes d'une addiction à une drogue.¹⁴

Figure 25 : Prisonnier portant le tatouage du serpent autour du cou et des étoiles à huit branches

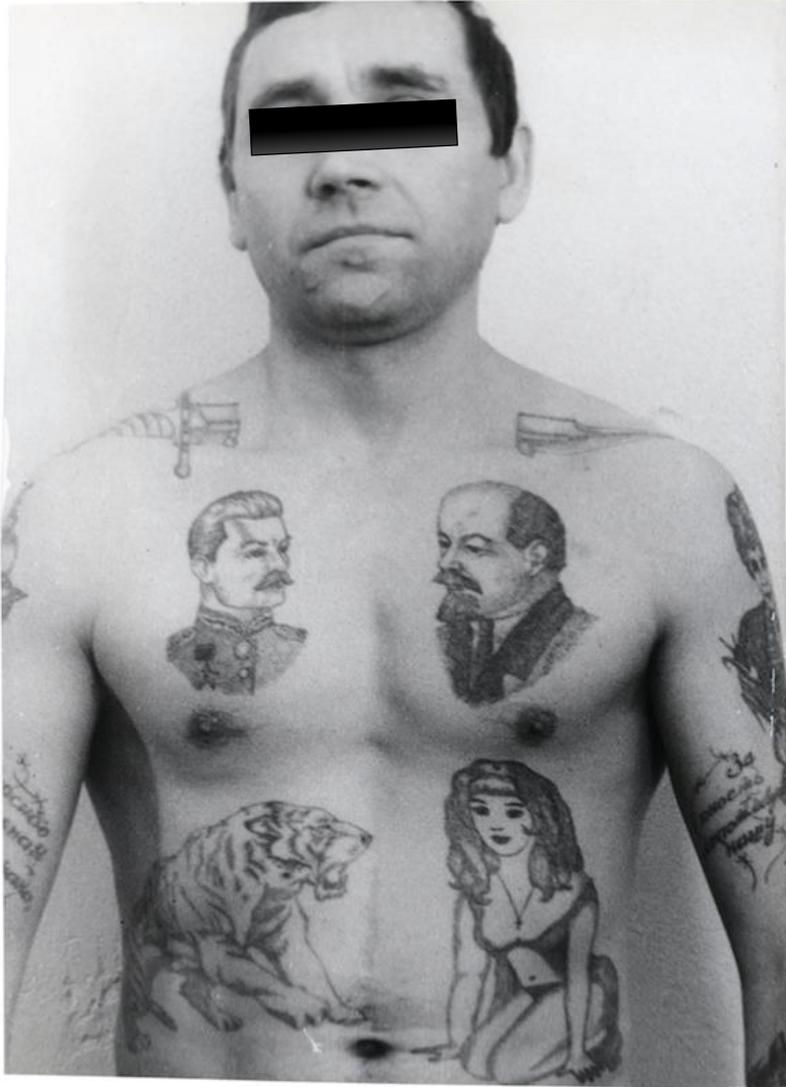


Source : Bronnikov et Murray, *Russian criminal tattoo : police files, volume1*, 2014

¹⁴ Bezie, « Le tatouage ».

- La dague à travers le cou est représentée pour les prisonniers ayant effectué un meurtre en prison et informe qu'il pourrait recommencer en échange d'une somme d'argent.

Figure 26 : Prisonnier arborant un tatouage d'une dague à travers le cou



Source : Bronnikov et Murray, *Russian criminal tattoo : police files, volume1*, 2014

- On retrouve souvent sur la main du détenu cinq points, qu'on appelle un quicunx. Les quatre points représentent la prison, tandis que le dernier retrouvé au centre montre le prisonnier, qui est donc « coincé » entre ces quatre murs.

Figure 27 : Tatouage de cinq points



Source : Impey, « The forty thieves and the five dots tattoo », 2014

2.1.2. Les prisonniers déportés

Le tatouage peut apparaître comme une marque de punition ou comme une appartenance à un milieu social. Ce type de tatouage avait pour but de stigmatiser l'individu, jusqu'à parfois même parvenir à l'exclure socialement.

Lors de la Seconde Guerre Mondiale, un système de tatouage par les nazis avait été instauré pour les juifs ainsi que les prisonniers des camps de concentration et d'extermination. Un numéro de matricule leur était tatoué lors de leur arrivée dans les camps par les SS. C'était ainsi leur seule identité qui leur faisait perdre leur caractère humain. Les prisonniers non tatoués dès leur arrivée dans le camp étaient exécutés immédiatement.

Figure 28 : Numéro de matricule tatoué sur un ancien prisonnier déporté



Source : Le Gall, « Le tatouage des déportés », 2013

Ce tatouage de la honte est appelé « ka-tzetnik », qui en Yiddish désigne les « déportés des camps ».

Les survivants témoignent, par cette marque, l'humiliation éprouvée et l'horreur vécue lors de leur séjour dans les camps de concentration. Nombreux de ces rescapés ont préféré conserver ces tatouages afin de garder sur eux un gage de leur survie et comme un symbole de mémoire aux disparus. En revanche, d'autres ont préféré enlever cette inscription afin de minimiser leur douleur, le traumatisme et la dégradation subis.

Les lettres « KL » étaient tatouées par les nazis sur les prisonniers, en Pologne, dans trois camps : Wieliczka, Mielec et Budzyn. Ces lettres désignaient en allemand « Konzentrationslager » : camp de concentration. Ce tatouage servait à identifier les déportés voulant s'échapper¹⁵.

Figure 29 : Lettres « KL » tatouées sur un ancien prisonnier déporté



Source : Docbuzz, « Un tatouage KL sur l'avant-bras », 2012

¹⁵ Hoenig, « The kl concentration camp tattoo ».

2.1.3 Les religions

Pour les différentes religions monothéistes, le tatouage est considéré comme maudit puisqu'il ne correspond pas aux valeurs que la croyance impose. Il apparaît même interdit par l'Islam. Cependant, de plus en plus de croyants – et peu importe leur religion – ont des tatouages à forte connotation religieuse afin d'exprimer leur adoration de Dieu.

En Egypte une tradition existe au sein de la population chrétienne, chez les coptes. Ils ont pour coutume de se faire tatouer une croix à l'intérieur du poignet ou sur le front.

Figure 30 : Croix tatouée à l'intérieur du poignet



Source : Amani, « Les spécificités des tatouages dans le monde », 2014

Au Moyen Âge, à partir du XIII^{ème} siècle, une tradition est apparue chez les chrétiens d'Orient. Des milliers de chrétiens, lors de leur pèlerinage à Jérusalem, veulent garder une trace de leur séjour et ainsi se font tatouer la croix du Saint Sépulcre.¹⁶ Mordechay Lewy, qui fut ambassadeur d'Israël auprès du Saint-Siège et expert de cette pratique ancienne déclare : « La première preuve remonte au XIII^{ème} siècle pour les chrétiens orientaux, notamment les coptes, tandis que les chrétiens occidentaux auraient commencé plus tard, avec une première preuve en 1484. »

¹⁶ Le Priol, « Tatouages ».

Figure 31 : Les quatre petites croix latérales de la croix de Jérusalem symbolisent les plaies du Christ



Source : Vernois, « Tatouages: Jerusalem dans la peau », 2016

2.2. L'aspect social et légal

2.2.1 La législation

Le code du travail prévoit les discriminations suivantes :

« Aucune personne ne peut être écartée d'une procédure de recrutement ou de l'accès à un stage ou à une période de formation en entreprise, aucun salarié ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire, directe ou indirecte, notamment en matière de rémunération, de formation, de reclassement, d'affectation, de qualification, de classification, de promotion professionnelle, de mutation ou de renouvellement de contrat en raison de son origine, de son sexe, de ses mœurs, de son orientation sexuelle, de son âge, de sa situation de famille, de ses caractéristiques génétiques, de son appartenance ou de sa non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une race, de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou mutualistes, de ses convictions religieuses, de son apparence physique, de son patronyme ou, sauf inaptitude constatée par le médecin du travail dans le cadre du titre IV du livre II du présent code, en raison de son état de santé. »

(La notion d' « apparence physique » a été insérée dans le Code du travail par la Loi n°2001-1066 du 16/11/2001 relative à la lutte contre les discriminations.)

Se faire tatouer doit être mûrement réfléchi. En effet, en plus de son aspect irréversible qui peut avec le temps être regretté, les personnes tatouées peuvent être victimes de préjugés provoquant autant de l'admiration que l'ostracisme.

Pourtant le tatouage fait partie à la fois du domaine privé et de la liberté d'expression, de ce fait il est important de connaître l'existence de certaines lois en vue de discriminations potentielles pouvant exister dans le milieu professionnel.

D'après cette loi, l'employeur n'a pas le droit d'interdire à ses employés d'être tatoués, et d'établir des dispositions pouvant aller contre les libertés d'expression de ces derniers. Néanmoins l'employeur peut théoriquement demander à ses employés de couvrir leurs tatouages s'il considère qu'ils peuvent nuire à l'entreprise.

Plusieurs procès ont déjà eu lieu comme en 2001 concernant une serveuse à Toulouse ou en 2009 au Québec concernant une éducatrice. Le tribunal a défendu pour ces deux cas les employés, en déclarant que les décisions étaient abusives concernant les employeurs.

D'après un sondage, 97,8% des personnes interrogées déclarent qu'un tatouage peut nuire à un recrutement et 73,4% ne voient aucune contre-indication à engager un individu tatoué. Cependant il y a des fonctions où le port du tatouage est limité. En effet dans l'armée il ne doit pas être à connotation raciste, religieuse, politique ou antimilitariste.

3 : LES TATOUAGES FACIAUX ET BUCCAUX

3.1. Les tatouages esthétiques (maquillages permanent et semi-permanent)

Depuis les dernières décennies une nouvelle pratique populaire du tatouage s'est répandue : le tatouage esthétique permanent. On le retrouve principalement chez les femmes comme eye-liner, pour les sourcils ou pour le contour des lèvres afin de simuler le maquillage.¹⁷

Technique et matériaux

Comme pour un tatouage ordinaire, le principe est de placer l'encre sous le peau, dans la couche de l'épiderme (1,5 à 2 millimètres de profondeur) à l'aide d'une aiguille oscillante, à usage unique, placée dans un stylo de tatouage de type dermographe.

Figure 32 : Aiguilles et stylo de tatouage pour la réalisation de tatouages esthétiques



Source : Danae, Notre matériel

¹⁷ De Cuyper, « Permanent makeup: indications and complications ».

Les indications

De nombreux avantages liés à ce type de tatouage ressortent comme :

- le gain de temps : se réveiller déjà maquillée
- pas de risque de voir son maquillage couler lorsqu'il pleut ou au cours d'une pratique sportive telle que la natation
- une aide : en cas de déficience physique ou visuelle, une arthrose des mains par exemple
- une sécurité : dans l'éventualité d'allergie aux cosmétiques

Différents types de tatouage permanent

Le tatouage permanent n'a pas qu'une pratique exclusivement liée au maquillage, d'autres utilités lui sont conférées comme par exemple :

- afin de masquer une marque de naissance, une cicatrice (fente labiale) ou de pigmenter des parties du corps marquées par le vitiligo non évolutif
- pour camoufler une alopecie ou une pelade en recréant un effet de poils

Figure 33 : Tatouage permanent afin de camoufler une alopecie



Source : Centre Jacqueline Van Leeuw, « Micropigmentation capillaire : perte de cheveux »

- pour une chirurgie reconstructive, après un cancer du sein, l'apparence du mamelon n'est souvent plus la même, donc avec cette technique il est possible de redessiner ou corriger l'aréole avec des pigments pour imiter la teinte initiale

Figure 34 : Exemple de tatouage d'une aréole avec une chirurgie reconstructive mammaire



Source : Danae, « Tatouage aréoles de seins »

Risques et complications

Les personnes ayant recours à ce tatouage doivent être au courant des risques liés à cette pratique afin de prendre une décision éclairée. Il faut savoir que la procédure est assez indolore même en absence d'application d'anesthésie de contact.

Afin de limiter les risques de complication, les douleurs et les saignements, l'acte doit être réalisé par une personne expérimentée.

Durant les jours suivants la procédure, des gonflements et des croûtes peuvent se former et durer. La surinfection est assez rare si le tatouage est effectué dans de bonnes conditions d'hygiène. Pendant la cicatrisation, l'utilisation d'un antiseptique local et d'une couverture antibiotique est couramment utilisée.

Comme pour le tatouage ordinaire, le risque de contamination infectieuse existe en cas d'utilisation de matériel non stérilisé. Les aiguilles doivent être à usage unique.

L'encre est habituellement bien tolérée, relativement inerte et les réactions allergiques liées à l'encre sont assez rares. On remarque quelques fois la formation de granulome.

A part un gonflement et la formation de croûtes qui entraînent un inconfort pendant la phase de cicatrisation, quelques rares effets secondaires ont été retrouvés tels que :

- la nécrose des paupières
- la perte des cils
- un ectropion de la paupière
- une cicatrice hypertrophique

L'insatisfaction du consommateur reste la complication la plus fréquente. La mauvaise application des pigments en est souvent la cause, dans ce cas l'inconvénient majeur de ce tatouage est d'être permanent.

3.2. Les tatouages ethniques

3.2.1. Les différentes tribus et communautés

MALI :

Beaucoup de peuples en Afrique de l'Ouest portent un tatouage facial symbolisant leur identité culturelle.

Ainsi, au Mali, les femmes se font tatouer la bouche et les lèvres. Ce tatouage se nomme le « Tchoodi ». L'effet recherché est de rendre la femme plus séduisante, de donner un plus beau sourire en faisant ressortir la couleur blanche des dents à l'aide d'un cercle noir qui entoure la bouche. Le Tchoodi a pour objectif de transformer les filles en femmes, il est vécu comme un véritable rite de passage à la vie adulte.

Le tatouage est effectué sans anesthésie et il est extrêmement douloureux. Tout d'abord on répand sur les lèvres de l'encre d'origine naturelle, et par la suite, à l'aide d'une aiguille, on pique la peau pour y faire pénétrer les pigments.

De sévères saignements et gonflements apparaissent pendant et après la réalisation du tatouage. La plaie cicatrise lors de la troisième semaine et la guérison définitive a lieu au bout d'un mois.

Figure 35 : Gonflement des lèvres après la réalisation du Tchoodi



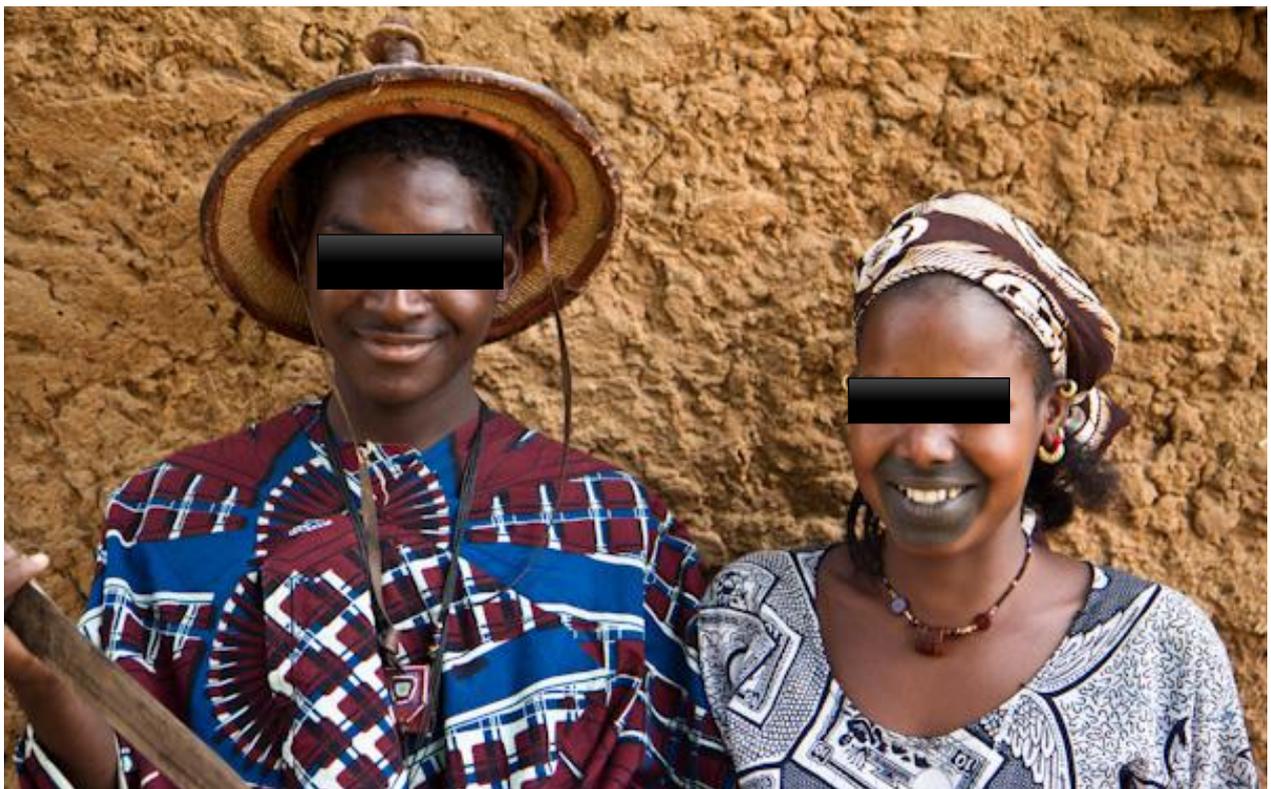
Source : Herby et Belco, « Pulaku project », 2011

Figure 36 : Saignement des lèvres lors de la réalisation du Tchoodi



Source : Herby et Belco, « Pulaku project », 2011

Figure 37 : Femme arborant un tatouage Tchoodi



Source : Herby et Belco, « Pulaku project », 2011

INDE :

Au nord-est de l'Inde, dans l'Etat de Negaland, résident 20 tribus dont les Konyaks.¹⁸ Ces derniers sont célèbres car dans les années 1960-1970 résidaient encore des chasseurs de têtes. Il est facile de les reconnaître, car lorsqu'ils coupaient la tête d'un adversaire ils recevaient comme honneur un imposant tatouage facial. En décapitant un adversaire les Konyaks pensaient prendre leur force et leur âme afin de renforcer leur énergie. Ce tatouage marque le passage à l'âge adulte. D'ici quelques années les derniers guerriers seront décédés.

Figure 38 : Chasseur Konyak portant un tatouage facial



Source : Manon, « Les têtes coupées de la tribu Konyak », 2017

¹⁸ Ricou, « Les têtes coupées de la tribu Konyak ».

NOUVELLE ZELANDE :

Les femmes Maoris, en Nouvelle-Zélande, portent traditionnellement au menton un tatouage : le moko kauae.¹⁹

D'après leur culture, toutes femmes maories possèdent en elles un « moko », et quand elles se sentent prêtes, le tatoueur ne fait que l'extérioriser. Ce tatouage est ainsi considéré comme la marque physique de leur identité.

Le Tā moko est le nom donné chez les Maoris à leur tatouage facial et corporel. Sa réalisation nécessite plusieurs étapes. Tout d'abord, la peau est ciselée en fonction des motifs complexes désirés avec un outil : le « uhi ».

Figure 39 : Outils ancestraux utilisés pour réaliser un tatouage Maori



Source : Tattoos, « Le tatouage maori », 2016

¹⁹ Helene, « Les maoris : l'art du tatouage facial « Ta Moko » ».

Ensuite, on introduit l'encre dans les coupures. Ce tatouage correspond au passage de l'adolescence à l'âge adulte. Y sont représentés l'origine des parents, le statut social, la profession et des événements de la vie personnelle.²⁰ Avant de réaliser ce tatouage, les anciens doivent valider ce choix s'il correspond à leur personnalité.

Le moko kauae est un élément très important, car les femmes n'en portant pas peuvent être considérées comme sans statut social.

Figure 40 : Femme Maori portant un tatouage Maori



Source : Langdon, « Vice », 2016

²⁰ Te Awēkotuku et Waimarie Nikora, *Mau Moko : Le monde du tatouage maori*.

SENEGAL :

Au Sénégal les femmes se font tatouer une zone plus sensible que la peau : les gencives.²¹

Le tatouage gingival a pour objectif, comme pour le tatouage labial au Mali, de faire ressortir la blancheur des dents car en Afrique pour de nombreux peuples c'est un important critère de beauté.

La réalisation de ce tatouage est aussi un rite de passage à l'âge adulte et permet de tester leur courage face à la douleur car aucune manifestation de douleur ne doit apparaître sur leur visage pendant l'acte.

L'encre utilisée se nomme le « Pimpi » qui est un produit à base d'arachides.

Les graines sont, dans un premier temps, pilées et ensuite réduites en pâte qui est transformée en boules. Elles sont brûlées et c'est la combustion obtenue qui s'appelle le « Pimpi ».

Pour piquer la gencive, la tatoueuse utilise des aiguilles qui sont liées avec du fil à coudre, au nombre de dix à quinze. La tatoueuse écarte avec sa main gauche la lèvre supérieure et enduit la gencive de « Pimpi » avec son pouce de la main droite.

Ensuite, à l'aide du fagot d'aiguilles, elle fait pénétrer l'encre dans la gencive sur laquelle elle a été placée.

Un aller-retour est effectué, puis la patiente crache, la tatoueuse sèche la zone avec un ruban de tissu, réapplique une couche de « Pimpi » et recommence ces opérations jusqu'à obtention du résultat souhaité.

Le tatouage s'étend de la première molaire gauche jusqu'à la première molaire droite.

²¹ Fall Niang, « Tatouage gingivo-labial: etude anatomo-pathologique et chimique ».

Figure 41 : Femme sénégalaise avec un tatouage gingival



Source : Dr Vu, 2017

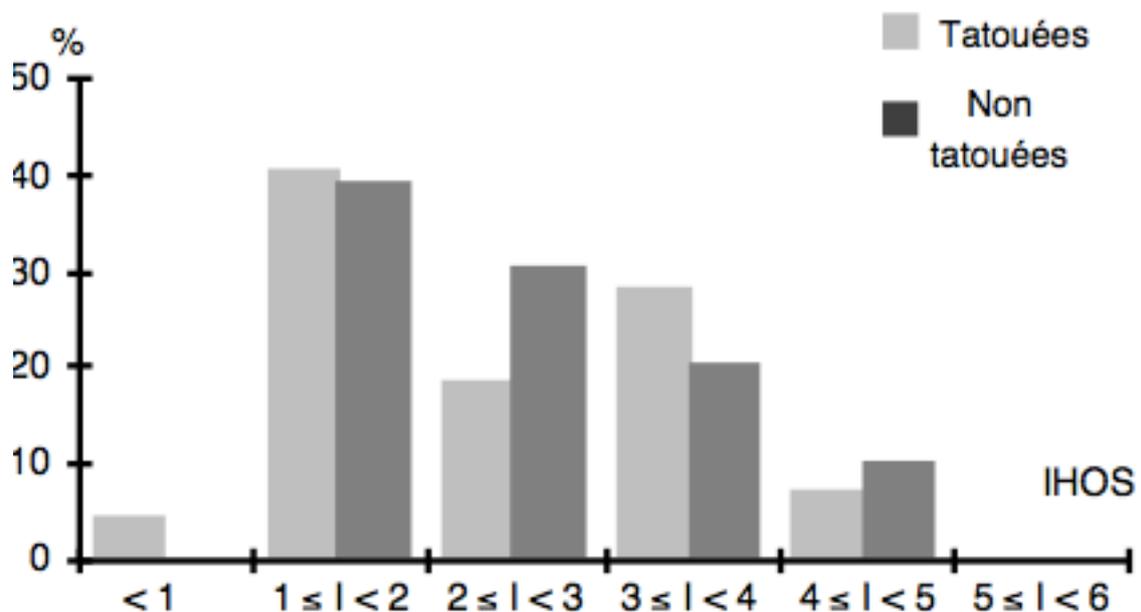
3.2.2 Les risques et le rapport avec les problèmes gingivaux

Le tatouage gingival aurait un effet thérapeutique, il soulagerait les douleurs gingivales et diminuerait les gingivorragies.

Une étude²² a été réalisée au Sénégal auprès de 67 femmes entre 15 et 63 ans. Parmi elles 37 présentaient un tatouage gingival.

Il n'y a pas de différence significative entre les deux groupes sur l'Indice d'Hygiène Orale Simplifiée (IHOS). Environ 40% ont un indice compris entre 1 et 2. Le comportement par rapport à l'hygiène dentaire reste le même avec ou sans tatouage gingival.

Figure 42 : Indice d'hygiène orale dans une population avec une gencive tatouée et non tatouée



Source : Diallo et al., « Le tatouage gingival au Sénégal: le « pimpi » Incidence sur le parodonte du carbone », 1995

²² Diallo et al., « Le tatouage gingival au Sénégal : le « pimpi » : Incidence sur le parodonte du carbone ».

Quant à l'indice d'inflammation gingivale, l'indice gingival de Löe et Silness (GI)²³.

Quatre degrés de sévérité de l'inflammation gingivale sont évalués :

0 = pas d'inflammation

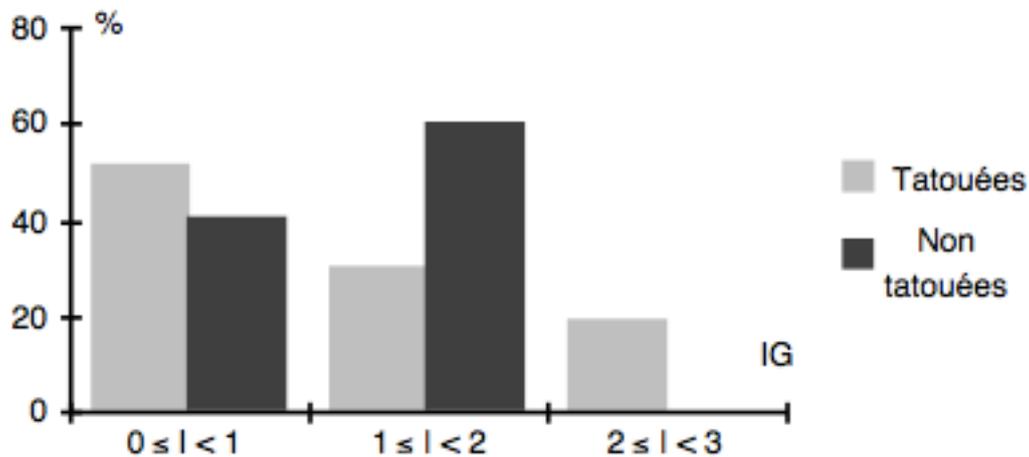
1 = inflammation sans saignement

2 = inflammation + saignement provoqué

3 = ulcération + saignement spontané

Une différence existe entre les deux groupes. En effet 51,9% des femmes tatouées ne présentent aucune inflammation contre 40% dans le groupe témoin. 68% des femmes ne présentant pas de tatouage gingival présentent une inflammation contre 29,6% chez les femmes tatouées. D'après ces résultats on peut constater que le tatouage gingival réduirait les manifestations cliniques de l'inflammation de la gencive et donc du saignement.

Figure 43 : Indice gingival dans une population avec une gencive tatouée et non tatouée



Source : Diallo et al., « Le tatouage gingival au Sénégal :le "pimpi". Incidence sur le parodonte du carbone »,

1995

²³ Durocher et Laversin, « Parodontopathies: diagnostic et traitements ».

En fonction de l'indice parodontal (IP) on retrouve également des différences entre les deux groupes.²⁴

Cet indice s'applique à chaque dent avec les valeurs suivantes :

0 = une dent au parodonte sain

1 = inflammation gingivale autour d'une partie de la dent

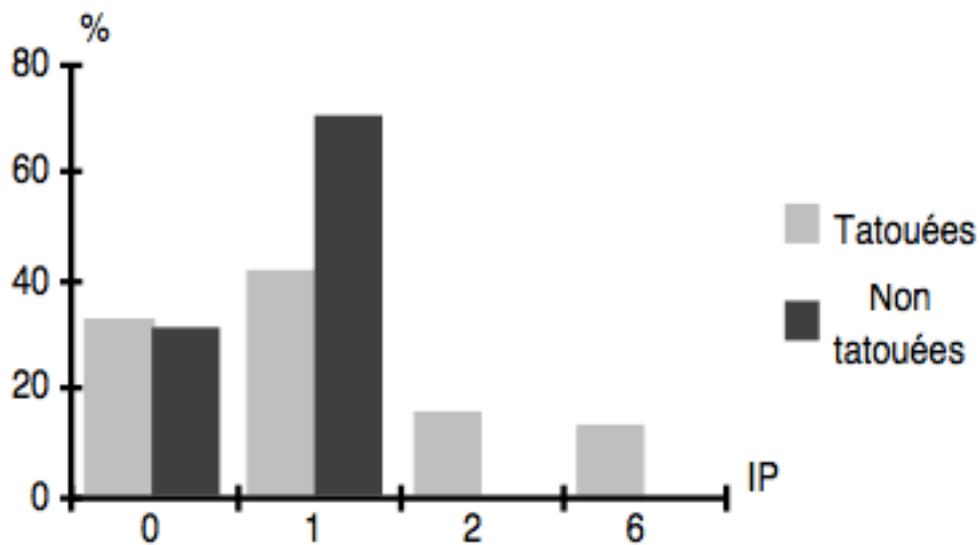
2 = inflammation gingivale encerclant la dent

6 = formation d'une poche

8 = perte de la fonction par une mobilité excessive

En effet 70% des femmes non tatouées présentent une gingivite contre 40% pour celles tatouées. On peut ainsi observer que sur le plan clinique l'inflammation gingivale s'exprime beaucoup moins chez les femmes tatouées.

Figure 44 : Indice parodontal dans une population avec gencive tatouée et non tatouée



Source : Diallo et al., « Le tatouage gingival au Sénégal :le "pimpi". Incidence sur le parodonte du carbone », 1995

²⁴ Durocher et Laversin.

Ces études montrent une réduction significative des manifestations cliniques de l'inflammation gingivale et principalement par rapport au saignement lorsque la femme possède un tatouage gingival.

3.3. Les tendances et modes actuelles

3.3.1 Les tatouages à l'intérieur des lèvres et sur la langue

De nos jours toutes les parties du corps peuvent être tatouées. Il est donc possible de se faire tatouer l'intérieur des lèvres et la langue.²⁵²⁶ Les dessins ou symboles choisis doivent être assez simples, car ce sont des zones assez étroites où des détails sont impossibles à réaliser.

Les tatouages n'ont pas une très longue durée de vie à ces endroits : de quelques semaines à quelques années. Cela est dû à l'acidité sécrétée dans la bouche et du fait que ce soit une zone en contact avec beaucoup d'éléments comme les aliments, les dents ou la brosse à dents par exemple.

Pour la réalisation du tatouage sur la langue, le tatoueur doit l'assécher et la maintenir avec la main pour obtenir une surface plate et la plus stable possible.²⁷

Ensuite, que ce soit pour la langue ou la lèvre, la technique est la même, on utilise un dermographe et de l'encre classiques.

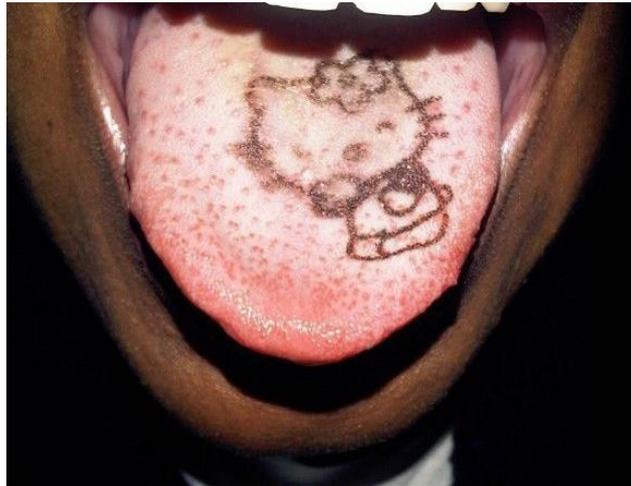
Ce sont des zones qui cicatrisent plus rapidement que sur la peau (environ 2 semaines). Il est déconseillé pendant cette période de manger épicé, de boire de l'alcool et de fumer.

²⁵ Bastien, *Se faire tatouer la langue*.

²⁶ Bryce, « Tatouage interieur de la lèvre inférieure ».

²⁷ Deygirl100, *Tattoo langue, tattoo tongue*.

Figure 45 : Exemple de tatouage sur la langue



Source : Schetrit, « Neon », 2014

Figure 46 : Exemple de tatouage à l'intérieur de la lèvre inférieure



Source : Tattomaze, « Pinterest », 2017

3.3.2 Tatouages sur les dents

Une nouvelle mode de tatouage arrive d'Inde et des Etats-Unis : le tattooth (qui est simplement la contraction des mots « teeth » et « tattoo »).²⁸ Il ne s'agit pas réellement d'un tatouage car il n'est pas réalisé à l'aide de piqûres. Il en existe deux types différents :

- Le tatouage dentaire définitif, utilisé sur les couronnes prothétiques pendant leur réalisation par le prothésiste dentaire

Figure 47 : Tattooth réalisés sur des couronnes céramiques



Source : Courtesy of Pacific Dental Arts, Inc and Betty Keller-Zal.

²⁸ Gunepin et al., « Le tatouage dentaire, une nouvelle mode ? »

- Le tatouage temporaire, où les motifs sont collés ou dessinés directement sur l'émail

Figure 48 : Tatouages temporaires collés sur des incisives maxillaires



Source : Dunayer, « Rock and smiles », 2011

Dans les deux cas, les dessins réalisés sont forcément de petite dimension, et les couleurs choisies sont généralement vives pour « attirer l'œil » mais également pour qu'on ne puisse le confondre avec une carie – ce qui le rendrait peu esthétique.

En Inde et aux Etats-Unis, par exemple, cette pratique est rentrée dans le champ de l'odontologie contrairement à la France. Mais pour combien de temps encore ?

Conclusion

On a pu voir que le tatouage existe depuis des millénaires, et qu'aujourd'hui cet art est à son apogée. Il n'a pas toujours été aussi bien accepté, il était associé le plus souvent à un marquage forcé ou à la criminalité. Alors que de nos jours il est de plus en plus toléré comme étant une expression de liberté.

Son histoire est différente d'une population à une autre, ainsi nous avons mis en évidence qu'il peut représenter l'adhésion à un groupe, à une religion, le passage à l'âge adulte ou même une punition.

L'émergence du tatouage est aussi due à l'arrivée de nouveaux matériaux ainsi que de nouvelles techniques facilitant leur accès et leur réalisation, et diminuant leur danger en améliorant la sécurité du tatoué.

Grâce à ce perfectionnement des outils, des tracés de plus en plus précis ont pu être obtenus et ainsi réaliser des dessins beaucoup plus complexes à des fins même esthétiques ou médicales, en parallèle à l'augmentation de la popularité de cet art. Ces avancées techniques permettent aujourd'hui la réalisation courante de tatouages faciaux et buccaux, situés dans des zones précieuses et sensibles.

Bibliographie

- Bastien, T. *Se faire tatouer la langue*, 2017. <https://www.youtube.com/watch?v=oyyLJ--YXMk>.
- Bezie, A. « Le tatouage : tout un symbole pour les prisonniers russes ! », 12 juin 2016. <https://www.mafieux.fr/tatouage-symbole-prisonniers-russes/>.
- Bryce, W. « Tatouage interieur de la lèvre inférieure ». *Tatouage-Piercing* (blog), 17 juin 2013. <http://www.williambryce.com/tatoo/2013490/tatouage-interieur-de-la-levre-inferieure.html>.
- Carosella, D. « Que veulent dire ces tatouages de prisonniers? », 11 janvier 2016. <http://www.affairesdegars.com/page/article/4156061429/que-veulent-dire-ces-tatouages-de-prisonniers.html>.
- De Cuyper, C. « Permanent makeup: indications and complications », 2008.
- Deygirl100. *Tattoo langue, tattoo tongue*, 2012. <https://www.youtube.com/watch?v=UzQP0KwANBw>.
- Diallo, P. D., A. M. Diallo-Seck, M. Sembene, M. N. D. Ngom-Ndoye, J. L. Moreau, et A. Diene. « Le tatouage gingival au Sénégal : le "pimpi" : Incidence sur le parodonte du carbone ». *Odontostomatologie tropicale* 18, n° 71 (1995): 4-6.
- Dimanche Ouest France. « Les Français et les tatouages », juillet 2010.
- Dorfer, L., M. Moser, F. Bahr, K. Spindler, E. Egarter-Vigl, S. Giullén, G. Dohr, et T. Kenner. « A medical report from the stone age ? » *The lancet* 354, n° 9183 (1999): 1023-25. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(98\)12242-0](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(98)12242-0).
- Durocher, A., et S. Laversin. « Parodontopathies: diagnostic et traitements ». Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, 2002. https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/Parodontopathies_recos.pdf.
- Fall Niang, F. « Tatouage gingivo-labial: etude anatomo-pathologique et chimique ». Thèse d'exercice, Université Cheik Anta Diop, 2000. <http://196.1.97.20/viewer.php?c=thm&d=THM-43180>.
- Gunepin, M., F. Derache, J.E. Blatteau, J.J. Risso, et B. Maugey. « Le tatouage dentaire, une nouvelle mode ? » *I.D. L'information dentaire* 97, n° 35 (2015): 22-26.
- Helene. « Les maoris : l'art du tatouage facial « Ta Moko » ». *Wonderful Art ou l'Art Merveilleux* (blog), 2 novembre 2011. <http://www.wonderful-art.fr/les-maoris-l-art-du-tatouage-facial-ta-moko/>.
- Hoening, L. « The kl concentration camp tattoo ». *Archives of dermatology* 147, n° 7 (2011): 781-781. <https://doi.org/10.1001/archdermatol.2011.152>.
- Kebello. « Ces personnages historiques tatoués ». *L'Actu Kebello* (blog), 29 août 2016. <https://www.kebello.com/blog/personnages-historiques-tatoue/>.

La barbe à papa. « Style de tatouage : Enfin un Guide complet pour mieux choisir », 17 août 2016. <http://labarbeapapa.net/style-de-tatouage/>.

Le Priol, M. « Tatouages : Jérusalem dans la peau », 11 janvier 2016. <https://www.la-croix.com/Religion/Actualite/Tatouages-Jerusalem-dans-la-peau-2016-01-11-1402950>.

Ministère des Solidarités et de la Santé. « Tatouage et piercing », 15 février 2016. <http://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/qualite-des-soins-et-pratiques/securite/securite-des-pratiques-esthetiques/article/tatouage-et-piercing>.

Ricou, M. « Les têtes coupées de la tribu Konyak ». Le Manoush. Consulté le 25 septembre 2017. <http://www.lemanoush.fr/tribu-chasseurs-tetes-konyak/>.

Rosenkilde, F. « Tattoo machines, needles and utilities ». In *Tattooed skin and health*, par J. Serup, N. Kluger, et W. Bäumlér, 21 - 30. Basel: Karger, 2015.

Sabrina. « Le Japon et l'art du tatouage japonais ». France Japon, 10 décembre 2015. <http://francejapon.fr/japon-et-lart-du-tatouage-japonais-irezumi>.

Samadelli, M., M. Melis, M. Miccoli, E. E. Vigl, et A. R. Zink. « Complete mapping of the tattoos of the 5300-year-old tyrolean iceman ». *Journal of cultural heritage* 16, n° 5 (2015): 753 - 58. <https://doi.org/10.1016/j.culher.2014.12.005>.

Schreiver, I., B. Hesse, C. Seim, H. Castillo-Michel, J. Villanova, P. Laux, N. Drejack, et al. « Synchrotron-based v-XRF mapping and μ -FTIR microscopy enable to look into the fate and effects of tattoo pigments in human skin ». *Scientific reports* 7 (2017): 11395. <https://doi.org/10.1038/s41598-017-11721-z>.

SmarterEveryDay. *Tattooing close up (in slow motion)*, 2014. https://www.youtube.com/watch?time_continue=14&v=kxLoycj4pJY.

Tattoos. « Quand le tatouage était bien vu », 2013. <http://www.tattoos.fr/tatouage/actus-tatouage/quand-le-tatouage-etait-bien-vu>.

Te Awekotuku, N., et L. Waimarie Nikora. *Mau Moko : Le monde du tatouage maori*. Pirae: Editions Au vent des îles, 2010.

Table des figures

Figure 1 : Tatouage sur la momie Ötzi	4
Figure 2 : Tatouage sur une momie égyptienne	5
Figure 3 : Manche en bois où sont maintenues les aiguilles.....	9
Figure 4 : Exemple d'un ancien instrument pour la réalisation de ce type de tatouage	10
Figure 5 : Exemple d'un instrument pour la réalisation d'un tatouage Ta Moko	11
Figure 6 : Coupe de la peau.....	11
Figure 7 : Exemple d'un dermographe actuel	12
Figure 8 : Tatouage tribal	13
Figure 9 : Tatouage pointilliste.....	14
Figure 10 : Tatouage réaliste.....	15
Figure 11 : Tatouage asiatique	16
Figure 12 : Tatouage polynésien	17
Figure 13 : Tatouage Old School.....	18
Figure 14 : Tatouage New School.....	19
Figure 15 : Tatouage biomécanique.....	20
Figure 16 : Tatouage gothique	21
Figure 17 : Tatouage Water Color	22
Figure 18 : Tatouage lettrage	23
Figure 19 : Dessin du premier dermographe de Thomas Riley	24
Figure 20 : Procédé du dermographe rotatif	25
Figure 21 : Description d'un dermographe à bobine	26
Figure 22 : Exemples d'aiguilles différentes.....	27
Figure 23 : Différentes encres de tatouage.....	29
Figure 24 : Tatouage d'une montre d'un prisonnier	31
Figure 25 : Prisonnier portant le tatouage du serpent autour du cou et des étoiles à huit branches..	32
Figure 26 : Prisonnier arborant un tatouage d'une dague à travers le cou	33
Figure 27 : Tatouage de cinq points	34
Figure 28 : Numéro de matricule tatoué sur un ancien prisonnier déporté.....	35
Figure 29 : Lettres « KL » tatouées sur un ancien prisonnier déporté	35
Figure 30 : Croix tatouée à l'intérieur du poignet	36

Figure 31 : Les quatre petites croix latérales de la croix de Jérusalem symbolisent les plaies du Christ	37
Figure 32 : Aiguilles et stylo de tatouage pour la réalisation de tatouages esthétiques	39
Figure 33 : Tatouage permanent afin de camoufler une alopécie	40
Figure 34 : Exemple de tatouage d'une aréole avec une chirurgie reconstructive mammaire	41
Figure 35 : Gonflement des lèvres après la réalisation du Tchoodi	43
Figure 36 : Saignement des lèvres lors de la réalisation du Tchoodi	44
Figure 37 : Femme arborant un tatouage Tchoodi	44
Figure 38 : Chasseur Konyak portant un tatouage facial	45
Figure 39 : Outils ancestraux utilisés pour réaliser un tatouage Maori	46
Figure 40 : Femme Maori portant un tatouage Maori	47
Figure 41 : Femme sénégalaise avec un tatouage gingival	49
Figure 42 : Indice d'hygiène orale dans une population avec une gencive tatouée et non tatouée....	50
Figure 43 : Indice gingival dans une population avec une gencive tatouée et non tatouée	51
Figure 44 : Indice parodontal dans une population avec gencive tatouée et non tatouée	52
Figure 45 : Exemple de tatouage sur la langue	54
Figure 46 : Exemple de tatouage à l'intérieur de la lèvre inférieure	54
Figure 47 : Tattooth réalisés sur des couronnes céramiques	55
Figure 48 : Tatouages temporaires collés sur des incisives maxillaires	56

Table des tableaux

Tableau 1 : Résultats de l'étude sur la pratique du tatouage	8
--	---

Vu, le Directeur de thèse

Vu, le Doyen de la Faculté de Chirurgie dentaire
de l'Université Paris Descartes

Docteur Jean-Claude Tavernier

Professeur Louis MAMAN

Vu, le Président de l'Université Paris Descartes
Professeur Frédéric DARDEL
Pour le Président et par délégation,

Le Doyen Louis MAMAN

Les tatouages de la sphère oro-faciale

Résumé :

Aujourd'hui les salons de tatouages s'arrachent boutiques et clientèle dans les grandes villes ; des foires et des expositions brassent les foules ; et même les journaux se lancent dans la publication de revues spécialisées dans le sujet. Les dessins à l'encre se multiplient sur la peau des jeunes, comme des moins jeunes.

Pourtant, le tatouage est un art corporel très ancien. Depuis des siècles, le tatouage est un mode d'expression cutanée. Des chercheurs ont découvert que dès 5300 av. J.-C., il était utilisé.

Des momies tatouées ont été retrouvées. Au sein de différentes tribus, le tatouage facial était utilisé comme un outil esthétique, comme un moyen de catégorisation ou encore comme rite de passage à l'âge adulte. Au cours de l'histoire d'autres utilisations ont vu le jour, comme dans le milieu carcéral ou dans certaines professions.

Pour le bonheur des amateurs de cet art, les outils et les techniques ont néanmoins évolué, permettant aux praticiens de franchir de nouveaux obstacles, et ainsi de réaliser des tatouages faciaux esthétiques, et ce en minimisant les risques.

Discipline :

Santé publique et prévention

Mots clés fMesh et Rameau :

Tatouage -- tendances -- Dissertations universitaires ; Tatouage -- méthodes -- Dissertations universitaires ; Tatouage -- Aspect sanitaire -- Thèses et écrits académiques ; Santé publique -- Thèses et écrits académiques

Université Paris Descartes
Faculté de Chirurgie dentaire
1, rue Maurice Arnoux
92120 Montrouge